## MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT Ouagadougou, 147 7 DEC 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 22-00906 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

## COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs en Architecture, session 2022.

Ce sont:

### TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ARCHITECTURE

#### **ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	<b>N°CNIB</b>	DATE NAISS.
1°	KINDO BORÉ	2610_4017_3045_5218	B9156026	31/12/99
2°	SOME DEKOUMWIN	2104_1916_2309_6361		
2°	BANSE ILIASSOU	2209_0216_5860_4842	B14769173	31/12/93
	HIEN KOKIRE	2211_0916_5860_1057	B8670867	31/12/98
4 °	OUEDRAOGO MOUSSA	2610_1078_9530_3950	B14572372	05/03/91
	OUEDRAOGO OUSSENI	2215_1516_5867_3549	B8780254	11/09/95
	DIALLO SEYDOU	2610_8923_4165_9650	B 9555520	31/12/99
	COMPAORÉ ELOI	2105_0316_2313_6722	B15210525	31/12/93
	ZEMBA WENGUETTA JULIEN	2610_3482_8456_2934	B11064931	31/12/91
9°	OUEDRAOGO BARKWENDÉ AZÉTO	2202_1516_5892_9769	B8481952	01/03/00

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

# TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ARCHITECTURE

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

le Secrétaire Général